

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 105 • décembre 2017



ENSEMBLE POUR SÉCURISER LA POPULATION DE GAO !

2000 ACTEURS DES ÉLECTIONS SENSIBILISÉS ET FORMÉS À LA PRÉVENTION DES CONFLITS POST ÉLECTORAUX PAR LA MINUSMA

TOMBOUCTOU : DEUX PROJETS POUR RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT ET LE BON FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

GAO : ENCOURAGER L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES À TRAVERS DES PROJETS À IMPACT RAPIDE

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

105

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 LE MOC ET LA MINUSMA COORDONNENT LEURS EFFORTS POUR SÉCURISER LA POPULATION DE GAO

5 PROCESSUS DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉSARMEMENT DE LA DÉMOBILISATION ET DE LA RÉINSERTION (RSS-DDR) À GAO : LES FEMMES MOBILISÉES !

7 2000 ACTEURS DES ÉLECTIONS SENSIBILISÉS ET FORMÉS À LA PRÉVENTION DES CONFLITS POST ÉLECTORAUX PAR LA MINUSMA

9 TOMBOUCTOU : DEUX PROJETS POUR RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT ET LE BON FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

11 KIDAL CÉLÈBRE LA JOURNÉE DU DÉTENU

12 LES POPULATIONS DE GAO S'ENGAGENT DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LEUR RÉGION AVEC L'AIDE DE L'ONU

14 GAO : ENCOURAGER L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES À TRAVERS DES PROJETS À IMPACT RAPIDE

16 GAO : LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CULTURE DE LA PAIX À TRAVERS LE SLAM

23 BRÈVES

24 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

LE MOC ET LA MINUSMA COORDONNENT LEURS EFFORTS POUR SÉCURISER LA POPULATION DE GAO



Des patrouilles coordonnées entre le MOC et la MINUSMA sont organisées de jour comme de nuit, pour renforcer la sécurité des personnes et de leurs biens dans la ville de Gao.

Le mercredi 20 décembre 2017, les éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) et les Casques bleus de la MINUSMA, se sont rassemblés au petit matin devant le Camp MOC pour commencer à coordonner une patrouille. Objectif : assurer la sécurité de la ville et rassurer ses habitants. « Nous allons coordonner nos efforts ensemble, avec le MOC,

pour patrouiller dans trois quartiers de la ville, » a lancé l'adjudant Papa Malick Fall, du contingent sénégalais de la Mission onusienne après une brève consultation avec le lieutenant-colonel Oumar Abba Soumaré, chef du bureau régional du MOC-Gao.

Le MOC est une structure prévue par l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger dans son annexe II, consacrée aux questions de Défense et de Sécurité. Il relève de la Commission Technique de Sécurité (CTS), présidée par



Le Commandant des Forces de la MINUSMA. Il a été créé le 1er octobre 2015, suite à l'approbation des termes de référence par la Commission Technique de Sécurité composée des représentants des groupes armés et du gouvernement malien. Dès l'adoption de ses termes de référence, le MOC a débuté ses activités c'était le 7 octobre 2015.

UNE RÉPONSE ADÉQUATE À UNE SITUATION COMPLEXE...

À Gao, la situation sécuritaire est volatile. S'adressant à la presse pour la première fois depuis sa nomination au poste de Gouverneur de la Région, le colonel-major Sidiki Samaké, a déclaré que le rétablissement de la sécurité est sa priorité. Ce type de patrouilles coordonnées entre le MOC et les Casques bleus de la MINUSMA rassurent les populations et, de par leur régularité apparaissent comme un élément hautement dissuasif

sur le terrain. Les patrouilles sont louées en de nombreuses occasions par les populations, elles sont un « pas important pour mettre fin à l'insécurité dans la ville, » a déclaré M. Mohamed Ben Maouloud Bouya, premier adjoint au Maire de la commune urbaine de Gao. Ainsi, selon M. Abderhamane Cissé, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports les habitants de la Cité des Askia ont souhaité « cette coordination pour qu'elles puissent dormir en paix et en sécurité ». « Le MOC c'est l'image de la paix, de la cohésion sociale et de l'unité, car il regroupe tous les mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger. Le succès de sa mission signifie la réussite de sa mise en œuvre, » selon M. Alassane Guitéye, président de l'Association des Volontaires contre la Violence Juvenile (AVCVJ), une organisation non-gouvernementale qui milite pour le rapprochement entre la

population et le MOC.

Pour le Chef du bureau régional du MOC à Gao, afin que celui-ci soit plus efficace, « il serait plus souhaitable d'augmenter le volume de sections qui participent à cette mission de sécurisation ». « Ensemble, avec l'appui des autres partenaires, nous pouvons développer des mesures concrètes pour lutter contre l'insécurité, tant dans la ville, que dans toute la région de Gao, » a-t-il insisté.

En février 2017, le général Amadou Kane, adjoint au Commandant de la Force de la Mission onusienne, a officiellement lancé le démarrage des patrouilles mixtes du premier bataillon du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) dans la Cité des Askia. La cérémonie s'était déroulée dans l'enceinte du site de regroupement du MOC.



PROCESSUS DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉSARMEMENT DE LA DÉMOBILISATION ET DE LA RÉINSERTION (RSS-DDR) À GAO : LES FEMMES MOBILISÉES !



Plus de 200 femmes se sont données rendez-vous dans la salle de conférence du gouvernorat de la région de Gao, ce 18 décembre, en quête d'informations sur la mise en œuvre du processus de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement de la Démobilisation et de la Réinsertion (RSS-DDR).

Cette journée de campagne est initiée par le bureau régional de la coordination des associations et ONG féminines du Mali (CAFO) et financé par le fonds de consolidation de la paix de la MINUSMA, alloué pour la promotion des initiatives «Genre», et géré par ONU FEMMES. Elle visait à sensibiliser les femmes de la région de Gao, sur la mise en œuvre du processus national de RSS-DDR et le rôle de vecteurs de cohésion qu'elles doivent y jouer.

Cette rencontre a été l'occasion pour les femmes des cercles de Gao, Ansongo et Bourem, de se retrouver pour échanger sur les défis rencontrés sur le terrain et les pistes de solutions pour une prise en compte de leurs préoccupations. Une fierté pour madame Lalla Maiga, Présidente de la coordination régionale de la CAFO. Celle-ci a mis l'accent sur la nécessité d'informer les femmes à tous les niveaux, sur le processus de paix, y compris la sensibilisation sur le processus de RSS et de DDR. « L'initiative de la CAFO est un exemple pour toutes les structures existantes et opérant dans la région de Gao. Elles se sont senties concernées et ont fait appel à la MINUSMA pour s'imprégner du processus afin de mieux percevoir le rôle qu'elles doivent jouer dans le processus de RSS-DDR et de la paix, » a déclaré M. Hamzata Moussa Diallo de

la Commission Nationale du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CNDDR), représentant le gouverneur de la région de Gao.

Au cours de cette journée, les femmes ont échangé sur quatre thématiques que sont : Le rôle et la place de la femme dans le processus de RSS-DDR et de Cantonnement ; difficultés et Solutions ; Comment restaurer la confiance entre les Forces de Défense et de Sécurité, les jeunes, les femmes et les politiques pour renforcer la sécurité dans la région de Gao ? ; Quelles sont les meilleures initiatives basées sur le genre ou actions à considérer pour faire avancer le processus de cantonnement de RSS-DDR ? ; Quelles stratégies mettre en place pour la représentativité des femmes dans le processus de paix ?

Elles se sont ainsi réparties en groupes pour se pencher sur chacune des thématiques, afin de trouver des solutions appropriées qui changeront les données, de façon positive pour une meilleure implication des femmes dans le processus de RSS-DDR. « Les femmes, de par leur poids démographique et leurs places dans la famille, constituent un atout majeur qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique si elles sont bien formées, conscientisées et réellement impliquées dans le processus de paix et de cohésion sociale, » a rappelé Mme Ndeye Yandé Kane, Cheffe intérimaire du Bureau de la MINUSMA à Gao.

En plus de voir intensifiées les campagnes de sensibilisation à tous les niveaux, les participants ont recommandé, à l'issue de la rencontre, l'association massive des femmes et des jeunes à toutes les prises de décisions sur la RSS-DDR et le cantonnement ; la multiplication des opportunités d'échange entre la jeunesse et les forces de défense et de sécurité.



2000 ACTEURS DES ÉLECTIONS SENSIBILISÉS ET FORMÉS À LA PRÉVENTION DES CONFLITS POST ÉLECTORAUX PAR LA MINUSMA



Chargée d'appuyer l'Etat malien dans la mise en œuvre des processus électoraux, la Division des Affaires Electorales de la MINUSMA, apporte à ce système et ses acteurs, un soutien logistique mais également technique. Elle renforce leurs capacités et ce, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, au cours de ce mois de décembre, à Mopti, Tombouctou et Gao, elle a tenu une série d'atelier avec les acteurs locaux du domaine sur le thème : « la prévention et la mitigation des conflits et violences liés aux élections ».

Dans un contexte post crise, marqué par une situation politique complexe, la prévention des conflits et autres violences à l'issue des élections est d'une importance capitale. Dans le cadre du mandat qui lui a été attribué par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, la MINUSMA, par le biais de sa Division des Affaires Electorales, veille à accompagner les acteurs dans ce travail en organisant des rencontres d'information, d'échange et de réflexion sur ce thème.

Après Bamako, en novembre, Mopti et Tombouctou ont chacune accueilli, au cours du mois de décembre, un de ces ateliers de deux jours sur « la prévention et la mitigation des conflits et violences liés aux élections ». Ces rencontres ont été mises en œuvre par le réseau d'organisations de la société civile regroupées au sein de l'Association Malienne pour le Relèvement du Taux de Participation aux Elections (AMRTPE), une ONG nationale. Initiées par les Divisions des

Affaires Electorales de la MINUSMA, elles bénéficient de l'accompagnement technique et financier de la Mission onusienne mais aussi du Canada.

A Mopti, du 11 au 13 décembre, plus de 100 acteurs nationaux, dont plus de 40% de femmes ont pu bénéficier d'une formation et d'une expertise sur la prévention des conflits et violences liés aux élections. A Tombouctou également, ce ne sont pas moins de 100 personnes qui ont pu y être initiées et/ou renforcer leurs connaissances et leurs savoir-faire dans le domaine. Partout où s'est tenu cet atelier, parmi les participants on comptait des représentants des autorités, des partis politiques, des parties

signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, des associations de jeunes, de femmes de la société civiles, des notabilités religieuses et traditionnelles ou encore des professionnels des médias. Dans quelques semaines, ces mêmes ateliers se tiendront à Gao et Kidal.

UN OBJECTIF AMBITIEUX MAIS ATTEIGNABLE

Ledit projet prévoit le renforcement des capacités de 540 acteurs nationaux sur l'ensemble du territoire national sur la prévention des conflits et violences liés aux élections ainsi que la mise en place

d'un mécanisme de veille et de prévention des conflits. Ce mécanisme sera rendu possible grâce à 1424 médiateurs communautaires, formés et outillés pour prévenir et résoudre d'éventuelles tensions pouvant survenir en période électorale. A terme, près de 2000 acteurs électoraux seront en mesure de prévenir les conflits qui pourraient survenir après la tenue d'élections. Le projet qui entend apporter un appui à la finalisation de la prévention des conflits et violences liés aux élections, contribuera à la consolidation de la démocratie et de la gouvernance participative, à travers le renforcement à long et moyen termes, des capacités des acteurs nationaux.



TOMBOUCTOU : DEUX PROJETS POUR RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT ET LE BON FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE



Le 12 décembre 2017, le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, à travers sa Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) et la Police des Nations Unies (UNPOL), a procédé à la remise de deux projets pour l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale de la région de Tombouctou. Financés pour plus de 200.000.000 de FCFA par le Fonds Fiduciaire (Trust Fund) des Nations Unies en soutien à la paix et à la sécurité au Mali, ces projets concernent la sauvegarde et la restauration des archives du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou et le renforcement des capacités opérationnelles des composantes de la chaîne pénale.

Le premier projet est relatif à la sauvegarde et la restauration des archives du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou. Financé

à hauteur de 26.220.813 FCFA, le but de ce projet est d'accroître les capacités de gestion et de conservation physique des documents, au sein du Tribunal de Grande instance de Tombouctou.

D'une durée de trois mois, les travaux ont porté sur le dégagement des matériels et le désencombrement de la salle d'archives, le tri des archives utiles, la restauration des archives et leur reluire, l'installation de meubles, d'accessoires d'accueil, de documents d'archives et d'un dispositif de mesures de sécurité. La salle d'archives a également été dotée en matériels et fournitures de reluire et de réparation. Le projet a permis de classer les archives par thématiques puis, de renforcer les capacités des archivistes du

Tribunal de Grande Instances (TGI) en la matière.

Le second projet concerne le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale. Ceux-ci ont été dotés des moyens nécessaires pour mieux assurer leurs fonctions et ce, pour près de 184 millions de Francs CFA (183.626.163 FCFA). Plus spécifiquement, ce projet visait à mettre à la disposition de la Police, de la Gendarmerie, de l'administration pénitentiaire et de la justice, un minibus d'extraction des détenus, deux véhicules pick-up et des motos. Outre l'amélioration des moyens de déplacement, les moyens de communication ont également été renforcés avec la fourniture de téléphones portables regroupés en flottes, des GPS et l'installation d'une

connexion internet de haut débit. Des fournitures de bureau dont des ordinateurs portables et fixes, des imprimantes multifonctions, des climatiseurs et réfrigérateurs, des fontaines d'eau, des logiciels de traitement de texte et d'autres matériels nécessaires à l'administration ont également été alloués. Le projet prévoyait également de fournir des matériels de sécurité et de protection des enceintes comme des bâtons de sécurité, des détecteurs de métaux pour la fouille des visiteurs et des miroirs de sécurité, mais aussi des gilets par coups et par balles ou encore des protèges tibias et genoux ainsi que des mallettes de police judiciaires et de constatation. « Ces projets aideront à l'amélioration de la chaîne pénale de la région, au renforcement de l'Etat de droit, au retour des autorités étatiques en application à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, pour le règlement durable du conflit, » a déclaré Baye Konaté, le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Tombouctou.

Quant au Chargé d'Affaires et Chef de la Coopération de l'Ambassade des Pays-Bas au Mali, M. Paul Tholen, il a rassuré les acteurs de la justice du soutien indéfectible de son pays, à travers la MINUSMA, dans le cadre du renforcement de l'Etat de droit dans cette région, au bénéfice des populations. « Avec notre bonne collaboration avec la Mission onusienne au Mali, nous allons accroître notre action dans le domaine judiciaire, » a-t-il conclu.

LE RETOUR DE L'ETAT DE DROIT ET L'ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME JUDICIAIRE PLUS EFFICACE

L'occupation des régions du nord du Mali par des groupes armés a brutalement freiné le progrès et la croissance économique de la région de Tombouctou. Cette crise a profondément affecté l'autorité de l'Etat et plus particulièrement les différents maillons de la justice et les institutions de sécurité qui ont été sérieusement ébranlées.

En effet, avec la libération de ces régions autrefois occupées, le déploiement de la MINUSMA, la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger et ses arrangements sécuritaires, l'Etat a enclenché un processus visant au retour de ses services publics

au Nord du pays et à la restauration de son autorité dans cette partie du territoire nationale. Malgré les efforts fournis de part et d'autre, les structures animant la chaîne pénale notamment les tribunaux, les services de sécurité, les maisons d'arrêt, manquent pour la plupart de moyens de base pour assurer efficacement leurs tâches dans cette région.

Cependant, la période post-crise se caractérise par un fort besoin de justice. Aujourd'hui l'émergence d'un système judiciaire efficace et qui inspire la confiance aux citoyens, est nécessaire pour assurer la sécurité et la stabilité politique. « Le ministère de la justice a fait du redressement de la justice le socle sur lequel se bâtira le nouvel Etat du Mali. Ce redressement du système judiciaire et pénitentiaire ne saura se faire sans la conjonction de plusieurs facteurs, dont le renforcement des capacités des acteurs de la justice en général et de la chaîne pénale en particulier, » a souligné M. Ibrahim Abdoulaye MAIGA, Président des acteurs de la chaîne pénale de la région de Tombouctou et non moins Procureur de la république près le TGI de Tombouctou.

Un des défis majeurs auquel les autorités font face, est celui de la lutte contre l'impunité sur la base du principe d'égalité de tous devant la loi. Elle constitue l'une des causes profondes de la répétition des crises dans le Nord du Mali depuis l'indépendance. « Sans justice il n'y a pas de paix et sans paix il n'y aura pas de développement durable, c'est pourquoi la MINUSMA, conformément à son mandat, a noté comme priorité stratégique d'appuyer la mise en œuvre par le gouvernement et toutes les parties prenantes pour la paix et la réconciliation de l'accord d'Alger, qui confère une place de choix à la consolidation du pouvoir judiciaire, de manière à assurer l'Etat de droit sur toute l'étendue du territoire malien, » a expliqué Mamane Sani Moussa, le Chef de Bureau par intérim de la MINUSMA à Tombouctou.

La cérémonie de réception a également vu la participation des bénéficiaires, des Chefs de services déconcentrés et techniques de l'Etat, des représentants de la société civile, ainsi des responsables des autres sections substantives de la MINUSMA.

KIDAL CÉLÈBRE LA JOURNÉE DU DÉTENU



La journée du détenu a été célébrée le 14 décembre 2017 à Kidal. Dans cette ville du nord du Mali, où l'Etat est absent depuis 2014, les conditions de vie des personnes en détention restent précaires. Une situation due notamment à l'absence de structure judiciaires et pénitentiaires et d'un manque criard de moyens de ceux qui sont chargés d'administrer la justice, ainsi que des établissements pénitentiaires.

La cérémonie, couplée à une session de sensibilisation, s'est déroulée à la maison de la société civile, sous le thème « Les droits du détenu, le travail pénitentiaire pour une amélioration des conditions de détention ». Il s'agissait de promouvoir les droits du détenu, notamment le droit au travail pour une prison plus humanisée.

L'activité a été organisée par la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA, en partenariat avec la Coordination de la Société civile de Kidal et avec l'appui financier du contingent Néerlandais de la Mission onusienne au Mali.

leur part, ont été sensibilisées sur l'humanisation des lieux de détention à travers le respect des droits fondamentaux du détenu.

Le représentant des cadis, Sidi Mohamed Ag Tonsi, s'est réjoui de cette initiative et a affirmé que, « la plupart des droits reconnus au détenu sont en phase avec certaines des coutumes et traditions locales et avec même certaines dispositions du Coran. » Ag Tonsi a, par ailleurs, sollicité le soutien de la MINUSMA pour l'encadrement technique, la formation et la documentation des cadis sur la thématique de la justice et de l'Etat de droit, y compris la sensibilisation sur les textes y afférents. Car selon lui, des juges bien formés et mieux équipés offriront de meilleurs services aux justiciables.

A l'issue de cette activité, des dons en produits hygiéniques, des seaux, des couvertures, des savons, des nattes, des serpillières et des brosses ont été remis aux autorités de la CSMAK pour les détenus et des tee-shirts à l'effigie de la semaine du détenu ont été distribués aux participants.

La manifestation a regroupé une quarantaine de participants dont six femmes, les cadis, les acteurs de la société civile, les acteurs du milieu carcéral à Kidal, notamment la CSMAK, les associations de femmes et des jeunes, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge malienne.

LES POPULATIONS DE GAO S'ENGAGENT DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LEUR RÉGION AVEC L'AIDE DE L'ONU



A Gao, le 14 décembre dernier, s'est tenu un atelier de renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels du Mali. Organisé à l'intention de plusieurs responsables d'associations œuvrant pour la protection du patrimoine culturel, cette session a eu lieu à la Maison des Jeunes de la cité des Askia.

Tous les participants à l'atelier organisé dans la Cité des Askia ont adhéré au vœu de M. Hervé HUOT-MARCHAND, le Chef du Bureau de l'UNESCO-Mali qui est, « d'aider à atténuer la destruction des sites archéologiques et de mieux contrôler le commerce illicite des trésors culturels ». C'est ce qu'il a déclaré lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels du Mali, qui

s'était tenu la veille, 13 décembre à Bamako.

La région de Gao compte plusieurs sites archéologiques et monuments historiques, notamment le Tombeau des Askia, le site archéologique Gao-Sanèye, la Dune rose Hondo Koima, l'île de Gounzoureye, l'ancien village de Koukia, le

site de la Mosquée de Kankou Moussa, les peintures rupestres de Sunfort, ou encore, le site de la bataille historique de Tondibi (1591). Quelques-uns de ces sites sont classés dans le patrimoine mondial de l'UNESCO, dont le Tombeau des Askia et le site archéologique Gao-Sanèye pour la région de Gao.



Soumis à de graves pillages quasi systématiques, le site archéologique Gao-Sanèye a fait l'objet de discussions intenses lors de cette rencontre qui a été facilitée, entre autres, par M. Aldiouma Yattara expert-consultant et ancien Directeur du Musée du Sahel de Gao. Ce dernier a mené une étude commanditée par l'UNESCO en 2016 sur le pillage et le trafic illicite de biens culturels au Mali. « Pour la région de Gao, l'histoire du pillage des statuettes, des haches, des pointes de flèche, des perles et des figurines sur le site archéologique Gao-Sanèye, remonte aux années 70, » a lancé M. Mamadou Samaké, Chef de la Mission Culturelle de Gao. « Nous sommes profondément préoccupés par cette situation », ajoute-t-il.

LA SENSIBILISATION : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR ARRÊTER CE FLÉAU

Face à la recrudescence du phénomène de trafic illicite de biens culturels, la sensibilisation des parties prenantes pour la protection du patrimoine culturel est l'une des recommandations formulées par M. Aldiouma Yattara dans son étude dont les résultats étaient validés au cours de l'atelier pilote sur le même thème organisé en février 2017 à Tombouctou. Ce qui justifiait, d'ailleurs, une forte présence des médias dans la salle où s'est tenue la réunion.

M. Kader Touré, directeur de la Radio Annia, s'est réjoui d'avoir suivi des débats animés qui ont fait suite aux exposés sur l'état des lieux du pillage et du trafic illicite de biens culturels

au Mali de 2012 à nos jours, le cadre législatif et réglementaire de protection et de promotion du patrimoine culturel national, les résultats relatifs à l'étude sur le pillage et le trafic illicite de biens culturels au Mali, etc. « C'est avec beaucoup d'intérêt que je viens de participer à cette activité. Nous, médias, avons un rôle très important à jouer dans la fourniture d'informations et l'éveil d'une prise de conscience de la population quant à la sauvegarde, reconstruction, réhabilitation, restauration et revitalisation de nos patrimoines endommagés, » a-t-il déclaré.

« La destruction du patrimoine est un crime de guerre et elle est devenue une tactique de guerre et de propagande pour affaiblir la détermination, inciter à la haine et à la vengeance... » a rappelé l'ancienne Directrice générale de l'UNESCO, Madame Irina Bokova, dans son discours d'ouverture au colloque sur les infractions liées aux biens culturels en janvier dernier à Strasbourg, en France.

M. Ousmane Touré qui milite pour la sauvegarde du patrimoine « Tombeau des Askia » depuis plusieurs années, ne cache pas son émotion et sa satisfaction suite à la condamnation, par la Cour pénale internationale, de l'ancien rebelle islamiste Amad al-Faqi al-Mahdi pour la destruction des mausolées de Tombouctou, survenue en 2012.

L'ancien Directeur du Musée du Sahel de Gao, M. Aldiouma Yattara qui a obtenu le prix culture de la paix offert par la Fondation Chirac en 2015,

a lancé un message fort à la population de la région pour soutenir le travail de l'UNESCO visant à décourager le pillage et le trafic illicite de biens culturels du Mali. « La rencontre d'aujourd'hui est à point nommé pour sensibiliser, informer les populations de s'impliquer dans cette lutte » a-t-il dit avant d'ajouter que la « culture, c'est ce qui reste quand on a tout perdu ».

LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, LA MINUSMA ET SON MANDAT

L'adoption des résolutions 2056, 2071, 2085 par le Conseil de sécurité des Nations Unies condamne fermement la destruction de sites culturels et religieux et exhorte toutes les parties à prendre les mesures appropriées pour assurer la protection des biens du patrimoine mondial au Mali.

La résolution 2100 établit la MINUSMA, et inclut dans son mandat le soutien à la préservation des sites culturels, en collaboration avec l'UNESCO dont son Chef du Bureau à Bamako a tenu à remercier « sincèrement » tous les partenaires de ce programme de formation, notamment l'Union européenne pour son appui financier. Il a aussi réitéré ses remerciements au Ministre de la Culture, à travers sa Direction nationale du Patrimoine culturel du Mali ; et à la MINUSMA pour leur implication sans faille et leur appui efficace à la sauvegarde du patrimoine du Mali, et à l'organisation dudit atelier.

GAO : ENCOURAGER L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES À TRAVERS DES PROJETS À IMPACT RAPIDE



Le 23 décembre 2017, le bureau de la Minusma à Gao a inauguré la création d'une agence de communication événementielle en faveur de la jeunesse de la région de Gao. Ce projet à impact rapide a été réalisé à travers l'Association pour la culture, la nature et l'Éducation (ACNE). Financé à hauteur de 28,5 millions de FCFA par la MINUSMA, il vise l'autonomisation et la création d'emploi pour les jeunes Gaoviens.

Lors de l'inauguration, le représentant du chef du Bureau de la MINUSMA à Gao, M. Issa Thioune a remis du matériel de

communication événementielle à l'ACNE. A cette occasion, les représentants de la MINUSMA ainsi que les représentants du gouverneur et du maire de la commune de Gao, ont visité le nouveau siège de l'ACNE.

« La jeunesse est l'espoir, la jeunesse est l'avenir. Notre appui au profit des jeunes de Gao va dans le sens du renforcement et de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, » a expliqué M. Thioune. « Quand on communique, c'est pour faire passer un message. Faire la paix, c'est aussi faire passer des

messages de paix et atteindre un public plus large », a-t-il ajouté.

Avec ce nouveau matériel de communication, la région de Gao dispose désormais « d'un atout précieux supplémentaire pour répondre aux besoins en ce qui concerne l'organisation d'événements de sensibilisation dans la ville et dans l'ensemble de la région de Gao », s'est réjoui M. Oumayata Akly, premier adjoint au maire.

Le président de l'ACNE, M. Abba Hamane, a souligné que la mise à disposition par la

MINUSMA de ces équipements aura un impact positif sur la jeunesse de la commune de Gao. « Nous sommes maintenant suffisamment outillés pour offrir des opportunités d'emploi aux jeunes », a-t-il dit.

Le président des mouvements de résistance civile M. Boureima Yoro Moussa et le président du conseil régional de la jeunesse, M. Alhamed Maiga, présents à la cérémonie de remise, ont

exprimé les mêmes sentiments de satisfaction. Pour assurer un bon usage du matériel reçu et contribuer à la durabilité du projet, 30 jeunes de l'ACNE ont suivi une formation qualifiante pour assurer la maintenance des équipements.

Créée en 2015, l'Association pour la Culture, la Nature et l'Éducation est une association à but non lucratif dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration

du cadre de vie en rapport avec les besoins de la population de la commune urbaine de Gao. Elle intervient dans les domaines de la scolarisation des enfants vulnérables, de la formation professionnelle des jeunes filles et jeunes garçons, et de la recherche d'emploi pour les jeunes. L'association compte 55 membres dont 30 femmes et 2 personnes handicapées (1 femme et 1 homme) dont l'âge varie entre 18 et 40 ans.



GAO : LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CULTURE DE LA PAIX À TRAVERS LE SLAM



Les jeunes artistes de la région de Gao, regroupés au sein d'une association dénommée «Les Haut-parleurs», étaient au cœur d'une formation sur le thème : «Education aux droits de l'homme, à l'engagement citoyen et à la culture de la paix à travers le slam». La dite formation s'est tenue du 14 au 17 Décembre dernier, dans la salle de conférence de la mairie de la commune urbaine de Gao.

Une trentaine de jeunes rappers et slameurs ont pris part à cet atelier qui se voulait un cadre de formation et de sensibilisation

sur les notions de droits de l'homme et de citoyenneté, afin de mieux promouvoir la culture de la paix. « Cette formation m'a permis de mieux connaître les notions de droits de l'homme, la citoyenneté et la culture de la paix. Je sais que nous sommes toujours dans la crise et que nous avons un rôle à jouer pour calmer la situation. Merci à la MINUSMA pour cette occasion qu'elle nous a donné pour mieux contribuer à la culture de la paix et de la justice dans notre pays, » a déclaré Agaicha Issoufi, Jeune Slameuse.

C'est aussi l'avis de M. Sidi Hamar Ousmane dit Papa S, Artiste et Président de l'Association «Les Haut-Parleurs». Il prône une familiarisation de la jeunesse avec les concepts de droits de l'homme, afin que celle-ci fasse valoir sa citoyenneté. « Nous sommes conscients qu'il ne peut y avoir une paix réelle sans le respect des droits de l'homme et nous voulons la paix, » a-t-il soutenu.

Durant quatre jours, cette formation initiée par la division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la

MINUSMA à Gao, a permis aux jeunes d'apprendre les techniques d'expression orale et les techniques d'écriture du slam, dans le but de devenir des vecteurs de promotion des droits de l'homme et de la paix au sein de leurs communautés. Ce fut aussi l'occasion de mettre ces jeunes en concours de slam sur la thématique de l'atelier. Selon M. Jean-Marie Kalama, de la DDHP au bureau de la MINUSMA à Gao, « cette formation s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la jeunesse dans la promotion des droits de l'homme, à travers la musique. Au-delà des différentes sensibilisations que nous faisons en faveur des jeunes, nous avons jugé nécessaire d'associer les jeunes talents en slam pour véhiculer les messages en droits humains ».

La compétition qui était prévue dans le programme a enregistré 11 slameurs, dont 4 jeunes filles. Chaque candidat a choisi un thème lié à celui de l'atelier pour sa prestation. De la scolarisation de la jeune fille, à la dénonciation des violences faites aux femmes en passant par le banditisme et l'injustice, les slameurs ont démontré leur engagement à travers des mots qui sensibilisent et

rappellent la nécessité du respect de certaines valeurs pour assurer la paix et le vivre ensemble durable. « C'est un sentiment de fierté qui m'anime aujourd'hui quand je vois ces jeunes artistes s'intéressés aux questions relatives aux droits de l'homme et à la citoyenneté. Très souvent ils racontent qu'ils connaissent leurs droits mais c'est le contraire dans la pratique. Cette initiative est vraiment salutaire et nous en remercions la MINUSMA qui ne cesse mener des actions dans le sens de la construction d'une paix durable, » s'est réjoui M. Abdrahamane Cissé, Directeur régionale de la Jeunesse et des Sports.

Des prix ont été décernés aux trois lauréats. C'est Mohamed Boubacar qui a été déclaré vainqueur, suivi d'Agaicha Issoufi et d'Abdoulaye Ibrahim. Chaque participant a également reçu une attestation de participation à cette formation.

Le slam est une histoire de rencontres plurielles, d'échanges, de joutes verbales, de mise en jeu de la voix, des mots et des émotions. C'est un partage poétique qui désormais à Gao, est aussi un moyen de promouvoir les droits humains.



EN BREF

26 DÉCEMBRE

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE OUVRIRA BIENTÔT SES PORTES À TOMBOUCTOU

Le 26 décembre dernier, la Police des Nations Unies (UNPOL) et ONU Femmes ont officiellement lancé les travaux de construction et d'équipement d'un centre d'accueil et d'orientation des victimes de violences basées sur le genre, qui sera gérée par la Direction Régionale de la Police Nationale. Financé par la Mission onusienne pour un coût total de 20 millions de FCFA, ce projet ambitieux vise à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles et à améliorer la prise en charge des survivantes.

La cérémonie de lancement a eu lieu dans les locaux de la Direction Régionale de la police malienne qui abriteront bientôt la structure d'accueil, en présence du sous-préfet d'Aglal, des représentants du gouverneur de Tombouctou, du maire de la ville, des Forces Armées et de Sécurité maliennes et de la société civile, ainsi que du commandant régional de la police onusienne.

Ce projet d'une durée de trois mois va permettre la construction d'une salle d'attente, de deux bureaux, de sanitaires, ainsi que la fourniture de matériel bureautique pour équiper le centre d'accueil et d'orientation et recevoir les femmes qui ont subi des violences physiques et sexuelles dans de meilleures conditions.

En marge de la construction, UNPOL formera les officiers de police pour qu'ils puissent accueillir et guider les victimes et mener des enquêtes judiciaires dans le domaine des violences basées sur le genre et liées aux conflits armés.

« Il n'y a aucun centre d'accueil et d'orientation holistique pour les survivantes de violences basées sur le genre dans la région de Tombouctou et nous nous réjouissons de cette initiative qui va contribuer à la prise en charge et au bien-être de ces victimes, » a déclaré Mme Fafouma Albadia Ben Barka, Directrice régionale du ministère de la Promotion de la Famille, de la Femme et de l'Enfant.



27 DÉCEMBRE

DES NOUVEAUX AGENTS FORMÉS EN POLICE DE PROXIMITÉ POUR MIEUX AGIR ET INTERVENIR AUPRÈS DE LA POPULATION DE TOMBOUCTOU

Du 18 au 22 décembre 2017 s'est déroulée à Tombouctou une formation en « Police de Proximité » pour 18 agents des Forces Armées et de Sécurité du Mali, organisée par la composante Police (UNPOL) de la MINUSMA. Durant cinq jours, les stagiaires policiers ont approfondi leurs connaissances sur le principe de police de proximité, la déontologie et l'éthique professionnelle à adopter ainsi que l'assistance et l'orientation du public. « Nous avons été suffisamment outillés au cours de ce stage pour répondre aux attentes légitimes de nos populations en matière de sécurité, » a souligné le Lieutenant Fousseyni Diallo, représentant des participants.

La formation a été clôturée par une remise d'attestation aux stagiaires, en présence du Préfet de Tombouctou, de la hiérarchie des Forces Armées et de Sécurité maliennes et du Commandant régional de la Police des Nations Unies.





COMMUNIQUÉS

1^{ER} DÉCEMBRE

LA MINUSMA ENCOURAGE LE GOUVERNEMENT MALIEN DANS SES EFFORTS POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE DANS LA RÉGION DE GAO

Bamako, le 22 décembre 2017 – La MINUSMA accuse réception de la décision No.0649-2017/GRG-CAB en date du 27 novembre 2017, prise par le Col. Major Sidiki Samaké, Gouverneur de la région de Gao, portant réglementation de la circulation des véhicules et des engins motorisés entre les agglomérations dans la région de Gao.

La MINUSMA observe que cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures visant à renforcer les efforts de sécurisation de la région et de protection des civils. La MINUSMA saisit donc cette occasion pour réaffirmer son soutien aux mesures des autorités maliennes visant à contribuer à la consolidation d'un environnement sécurisé pour les populations, dans le respect de leurs droits fondamentaux, y compris la non entrave de la bonne marche du processus de paix.

Dans ce contexte, la MINUSMA reconnaît le rôle et la responsabilité qui incombent au Gouverneur de Gao lui permettant de prendre les décisions pertinentes et utiles à la protection des civils et à la stabilisation de la région.

Aussi, la MINUSMA réitère-t-elle son appel et son exhortation aux mouvements signataires de s'associer à ce genre de mesures qui contribuent à la mise en place d'une situation sécurisée et apaisée au profit des populations maliennes.



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

-  <http://minusma.unmissions.org>
-  facebook.com/minusma
-  www.flickr.com/photos/minusma
-  twitter.com/UN_MINUSMA
-  www.youtube.com/minusma
-  https://www.instagram.com/un_minusma



Bamako 106.6 MHz
 Gao 94.0 MHz
 Kidal 94.0 MHz
 Menaka 94.0 MHz
 Mopti 91.8 MHz
 Tessalit 94.0 MHz
 Tombouctou 92.6 MHz

